

AVIS DE VACANCE

EQUIPIERS OU OPERATEURS AU CTA CODIS

Poste à pourvoir à compter du 15 janvier 2019

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Morbihan est susceptible de recruter des équipiers ou opérateurs CTA CODIS, du grade de caporal sur liste d'aptitude après réussite au concours de caporal.

AFFECTATION : Les candidats retenus seront affectés :

- soit en centre d'incendie et de secours,
- soit au service CTA-CODIS.

PROFIL STATUTAIRE : Caporal de sapeur-pompier professionnel

DEFINITION DE LA MISSION :

- **Pour l'équipier :**

Sous l'autorité de son chef d'équipe ou chef d'agrès, il exécute les ordres, réalise les gestes techniques et met en œuvre les moyens matériels dans le cadre des opérations de secours.

Selon le CIS d'affectation, le travail est défini par le sous-officier de garde ou par l'officier de garde en fonction des impératifs de service ou des indications du responsable hiérarchique.

L'agent est en service opérationnel en gardes postées et il participe à l'activité opérationnelle du CIS ainsi qu'aux tâches techniques et administratives.

- **Pour l'opérateur CTA-CODIS :**

Sous l'autorité du chef du service, de son adjoint et du chef de salle, et après une formation d'adaptation à l'emploi suivie dès l'affectation, l'opérateur met en œuvre les procédures de traitement des appels d'urgence et assure la gestion centralisée des moyens de secours au niveau départemental. L'agent réceptionne les demandes de secours acheminées au CTA, gère toute opération de secours jusqu'à la clôture de l'intervention, coordonne l'activité opérationnelle de l'ensemble des centres de secours du département.

L'agent alerte, renseigne, et informe en interne et en externe sur l'activité opérationnelle du SDIS.

Il assure également la gestion administrative de dossiers liés à l'activité opérationnelle.

PROFIL :

- . Lauréat du concours de caporal de sapeur-pompier professionnel
- . Permis PL souhaité,
- . Maîtrise des outils bureautique (office)
- . Sens du travail en équipe

REGIME DE TRAVAIL : Travail en gardes postées

Votre candidature doit comporter les documents suivants :

- . Lettre de motivation,
- . CV,
- . Copie du permis PL,
- . Attestation de réussite au concours de caporal de sapeur-pompier professionnel,

Sous référence **2018-26-SPP**, pour le **05 décembre 2018**, dernier délai, à :

Monsieur le Président du Conseil d'Administration
Groupement des Ressources Humaines - Bureau emplois et compétences
SDIS du Morbihan – 40, rue Jean Jaurès – CP 62 – PIBS - 56038 VANNES Cedex

Par mail : recrutement@sdis56.fr

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au Groupement des Ressources Humaines au
02 97 54 56 85